

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 1 - Explorateur



Description:

L'utilisation de la trousse SEXTO est réservée exclusivement aux intervenants scolaires du Québec pour des raisons légales. De plus, son utilisation doit préalablement avoir fait l'objet d'une entente entre le service de police qui dessert le territoire où se situe l'établissement scolaire et le Directeur des poursuites criminelles et pénales (DPCP). Veuillez noter qu'un badge d'attestation sera attribué uniquement aux intervenants des établissements scolaires se trouvant sur un territoire où une telle entente a été conclue. Avant de compléter la formation, il vous est donc recommandé de valider cette information auprès de votre direction ou de votre service de police...

Badge attribué à : Marie-Josée Brunet

<https://www.cadre21.org/membres/4895a206464b9a32b5837a73>

Date d'obtention : 2023-12-06 14:23:51

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 1 - Explorateur

Question 1 - Qu'est-ce que je retiens de la méthode d'intervention Sexto ?

Ce phénomène est de plus en plus courant chez nos jeunes adolescents, les plaintes reliées au SEXTO sont en hausses. Malheureusement, nombreuses sont les conséquences pour les victimes et les auteurs (physique, psychologique, sociales, judiciaires et financières). Cette formation m'a permis de déterminer quels sont mes rôles et mes responsabilités en tant d'intervenante scolaire lorsqu'une situation de sextage est produit dans mon milieu. J'ai également appris les 3 critères afin de pouvoir utiliser la trousse d'intervention Sexto, soit d'être un intervenant dans un école secondaire, je dois avoir complété la formation et le Service de police qui dessert le territoire sur lequel se situe votre école secondaire doit avoir signé un protocole d'entente (Sexto) avec le DPCP. Finalement, j'ai appris que je ne dois jamais chercher à voir le contenu de l'appareil électronique d'un élève. Le fait de consulter des images s'apparentant à de la pornographie juvénile constitue une infraction criminelle.

Question 2 - Qu'est-ce que cette formation va changer dans mes futures interventions ?

Oui, certainement que cette formation va changer mes futures interventions. Premièrement, j'ai appris plus faits et statistiques pertinentes sur le sujet. Je crois que j'ai plus de connaissances sur le sujet et que cela me sera favorable et faire d'avantage de prévention auprès de mes élèves. Je suis mieux outillé à intervenir et la trousse Sexto va m'aider dans les étapes de mon intervention. Je vais intervenir tout en faisant respecter le code de vie de mon école et mon code de déontologie. Je crois également que la formation vient uniformiser les interventions et je vais être en mesure de mieux renseigner les élèves et les parents tout au long du processus. En tant qu'éducatrice spécialisée, je suis un acteur de première ligne lorsqu'un cas de sextage est dénoncée dans mon milieu, je sais que je suis la première personne à intervenir auprès des élèves et que je dois dresser rapidement un portrait de la situation. J'ai retiens cette information IMPORTANTE : ne jamais tenter de voir les images/vidéos !!!! Finalement je retiens que, si j'ai des raisons de croire que des images et/ou vidéos correspondant à de la pornographie juvénile se trouvent dans un ou plusieurs appareils électroniques appartenant aux élèves, je DOIT confisquer ces appareils.

Question 3 - À quoi vais-je faire particulièrement attention auprès des élèves lorsque je devrai intervenir ?

Afin de ne pas compromettre l'intégrité physique et psychologique des élèves, je ne dois pas tenter d'avoir accès aux images et vidéos, je pourrais être accusé de pornographie juvénile. En utilisant la trousse Sexto lors d'une intervention, je vais m'assurer de ne rien oublier et de suivre rigoureusement les 4 étapes de l'intervention. Je dois rencontrer l'élève seul afin de ne pas contaminer sa version des faits. Il est important que le jeune et l'intervenant signent le formulaire. Il est important, que je contacte la police à la suite d'un événement de Sextage, dans un acte impulsif ou malveillant. Finalement, lors d'une situation impliquant des Sexto, je demeure un acteur de premier plan autant pour la victime que l'agresseur.